

**Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 27 mars 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer des questions suivantes :

<b>Étaient présents :</b>	M. GUILLEMOT Franck,	M GAUDIN Christophe,	M. GASTINE Christian,	M. TOURNE Frédéric,	Mme GAUDIN Christine,
	M. FAUCHEUX Jérémy,	M. PICHOT Guillaume,	M. LOUIS Olivier,	M. BILLAULT Michel,	M. BOUCHON Bertrand.
<b>Absent :</b>					
<b>Secrétaire :</b>	M. PICHOT Guillaume.				

Le compte rendu du 17 février 2015 est lu et approuvé.

**Délibération N° 2015/009 Vote du Compte Administratif de la commune (405) et du compte de gestion du Receveur :**

Le Maire quitte la séance et sous la présidence de M.BILLAULT Michel, le Conseil vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2014 et le Compte de Gestion 2014 de la commune qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 6 305,05 euro et un déficit d'investissement de 1 511,92 euro.

**Délibération N° 2015/010 Vote du Compte Administratif du service des eaux (475) et du compte de gestion du Receveur :**

Le Maire quitte la séance et sous la présidence de M.BILLAULT Michel, le Conseil vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2014 et le Compte de Gestion 2014 du service des eaux qui laisse apparaître un déficit d'exploitation de 14 035,58 euro et un excédent d'investissement de 25 192,86 euro.

**Délibération N° 2015/011 Affectation du résultat de clôture 2014 de la commune (405) :**

Le résultat de clôture 2014 de la commune laisse apparaître :  
- un excédent de fonctionnement de 122 288,90 euro et il convient d'affecter ce résultat conformément à l'instruction M 14 ; le conseil décide d'affecter 122 288,90 euro en report à nouveau en section de fonctionnement au Budget 2015 (ligne R 002).  
- un excédent d'investissement de 2 802,38 euro et il convient d'affecter ce résultat conformément à l'instruction M 14 ; le conseil décide d'affecter 2 802,38 euro en report à nouveau en section d'investissement au Budget 2015 (ligne R 001).

**Délibération N° 2015/012 Affectation du résultat de clôture 2014 du service des eaux (475) :**

Le résultat de clôture 2014 du service des eaux laisse apparaître :  
- un déficit de fonctionnement de 22 702,11 euro, le conseil décide d'affecter 22 702,11 euro en report à nouveau en section de fonctionnement au Budget 2015 (ligne R 002).  
- un excédent d'investissement de 102 361,09 euro, le conseil décide d'affecter 102 361,09 euro en report à nouveau en section d'investissement au Budget 2015 (ligne R001).

**Délibération N° 2015/013 Vote des 3 taxes pour l'année 2015 :**

Le Conseil vote à l'unanimité les taux pour les trois taxes locales de 2015 et décide de reconduire les taux 2014 à savoir :

- Taxe d'habitation : 5,60 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,51 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,01 %

**Délibération N° 2015/014 Vote du Budget primitif 2015 de la commune (405) :**

Le budget primitif est voté à l'unanimité des présents ; il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 254 500 euro en fonctionnement et à 54 877,00 euro en investissement.

**Délibération N° 2015/015 Vote du Budget primitif 2015 du service des eaux (475) :**

Le budget primitif est voté à l'unanimité des présents ; il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 74 000 euro en fonctionnement, et à 118 025,00 euro en investissement.

**Délibération N° 2015/016 Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2016 :**

Le Conseil Municipal fixe le prix de l'eau potable à 10 voix pour et une contre à 1,40 euro (dont 0.46 € reversé à la Communauté de communes) le mètre cube hors taxes.

Le montant de la location des compteurs d'eau est le suivant :

- Diamètre 15 : location 20 euro
- Diamètre 20 : location 25 euro
- Diamètre 25 : location 33 euro

**Délibération N° 2015/017 Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement**

Suite à la réunion du 07 mars 2015, le Maire informe que les membres de l'Association Foncière de Remembrement se sont prononcés pour la dissolution de cette association par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Cette Association Foncière de Remembrement n'a pas eu d'activité depuis 1993 et la somme finale excédentaire avait été transférée à la Commune de Bazoches en Dunois à cette époque. Le compte administratif 2014 est donc néant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la décision du bureau et vote à l'unanimité la dissolution de l'Association Foncière de Remembrement.

Une commission des chemins communaux sera créée ultérieurement.

**Délibération N°2015/018 Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Concertée de la Conie**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Concertée de la Conie et son fossé d'assainissement, appelé communément : Canal de la Conie et accepte de transmettre l'actif et le passif à la Commune de Fontenay sur Conie d'un solde de trésorerie d'un montant de 1 201,61 euro.

**Délibération N° 2015/019 Renouveaulement de la subvention à l'association NOCT' EN BEAUCE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la subvention à l'Association NOCT'EN BEAUCE soit la somme de 70 euro.

**Cérémonie du 8 mai 2015**

Rassemblement et dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 10 H 45. Vin d'honneur à la salle polyvalente et distribution de gâteaux aux enfants.

**Cérémonie du 9 mai 2015 à VARIZE:**

Le Maire informe le Conseil qu'une cérémonie en hommage aux aviateurs américains tombés en limite de nos deux communes aura lieu le 9 mai à Varize en présence des personnalités et des membres des familles de ces valeureux soldats qui ont perdus la vie pour défendre notre liberté.

Une invitation à se joindre à cet hommage sera distribuée dans les boites aux lettres.

**Rappel des délibérations prises lors de cette séance :**

- ❖ Délibération N° 2015/009 Vote compte administratif 2014 et compte de gestion 2014 de la commune (405)
- ❖ Délibération N° 2015/010 Vote compte administratif 2014 et compte de gestion 2014 du service des eaux (475)
- ❖ Délibération N° 2015/011 Affectation du résultat de clôture 2014 de la commune (405)
- ❖ Délibération N° 2015/012 Affectation du résultat de clôture 2014 du service des eaux (475)
- ❖ Délibération N° 2015/013 Vote des 3 taxes pour l'année 2015
- ❖ Délibération N° 2015/014 Vote du budget primitif 2015 de la commune (405)
- ❖ Délibération N° 2015/015 Vote du budget primitif 2015 du service des eaux (475)
- ❖ Délibération N° 2015/016 Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2016
- ❖ Délibération N° 2015/017 Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement
- ❖ Délibération N° 2015/018 Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Concertée de la Conie
- ❖ Délibération N° 2015/019 Renouveaulement de la subvention à l'association NOCT'EN BEAUCE

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	
1 <sup>er</sup> Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseiller, Guillaume PICHOT	
2 <sup>ème</sup> Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Olivier LOUIS	
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Michel BILLAULT	
Conseiller, Frédéric TOURNE		Conseiller, Bertrand BOUCHON	
Conseillère, Christine GAUDIN		Secrétaire de séance, Guillaume PICHOT	

Le Maire  
Guy BILLAULT

